

En short et baskets pour une juste cause

TABLE DU SOIR Dimanche, elle organise la Foulée du partage. 10 km de course ou 7 de marche pour financer des repas aux plus démunis



L'année dernière, la Foulée du partage a permis de récolter 9 000 euros. PHOTO ARCHIVES JEAN-DANIEL CHOPIN

Ce dimanche 25 novembre, la Table du soir organise, avec l'appui de la Ville de Bayonne, la 3^e édition de son épreuve sportive solidaire : la Foulée du partage. Tous les bénéfices de cet événement serviront à l'action de l'association qui sert, chaque soir jusqu'au 31 mars 2019, chemin Saint-Bernard, à Bayonne, des repas aux plus démunis.

Lors de sa dernière campagne, la Table du soir a ainsi pu servir près de 10 500 repas, lors de 139 soirées. Soit une moyenne proche de 80 repas

quotidiens. Les parcours de la Foulée du partage et de la marche associée forment une boucle d'environ 10 km à travers Bayonne pour les coureurs et de 7 km pour les marcheurs.

En pratique

Le départ sera donné à 9 h 15 pour la marche et à 10 heures pour la course. Les départs et arrivées s'effectuent devant le local de l'association, chemin Saint-Bernard (au niveau du « pont rouge »). L'inscription à la course coûte 10 euros et 5 euros pour

la marche. Attention, l'enregistrement des coureurs se fait jusqu'à ce soir dernier délai, via le site www.pb-organisation.com ou auprès des magasins Peytavin Sports à Bayonne et Promosports à Anglet. Un certificat médical sera demandé. Les marcheurs pourront encore s'inscrire le jour « J », sur place. L'année dernière, la Foulée du partage avait permis de réunir 9 000 euros.

P.P.

Rens. à lafouleedupartage@gmail.com